

Département de la Côte d'Or

Arrondissement de Dijon
Canton de Dijon VI

**Commune de
Corcelles-les-Monts**

**PROCES VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 MAI 2024 A 19H30
(DATE DE CONVOCATION : 21 MAI 2024)**

Présents : Nathalie BERTILLON, Céline COPUR, Christine GAVAND TUPINIER, Alain GROSDÉMANGE, Hervé GUINOT, Gérard HERRMANN, Yves LAPLACETTE, Monique LEMAIRE, Emanuela PALHEIRO, Patrick PARISE

Excusé : /

Absent : Michael LEGRAND

Secrétaire : Christine GAVAND TUPINIER

Ordre du jour

0. Approbation du précédent procès-verbal
1. Compte-rendu de l'avancement des travaux de rénovation du complexe communal et des nouvelles modalités financières
2. Décision modificative n° 1 au BP 2024
3. Abattage d'arbres dangereux : présentation devis
4. Illuminations de Noël de la Grande Rue : présentation devis
5. Mobilier salle Eiffel : présentation devis
6. Convention CITEO : Lutte contre les Déchets Abandonnés (LDA)
7. Protection sociale complémentaire pour les agents communaux : consultation du CDG 21
8. Révision du règlement de location de la salle Eiffel
9. Participation de la commune de Flavignerot : bibliothèque et feu d'artifice
10. Informations et questions diverses

0- Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

1- Compte-rendu de l'avancement des travaux de rénovation du complexe communal et des nouvelles modalités financières

Monsieur Alain GROSDÉMANGE informe l'Assemblée que le planning établi est, à ce jour, respecté. Des imprévus repérés lors des travaux de démolition nécessitent des interventions pour des coûts supplémentaires de 4 127.59€ HT pour les Charpentiers de l'Ouche et de 5 786.74€ HT pour l'entreprise PUGET.

Le Conseil Municipal a pris acte.

2- Décision modificative n° 1 au BP 2024

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre une décision modificative au budget primitif 2024 pour reverser le montant de la caution suite au départ d'un de nos locataires.

L'écriture est la suivante :

- + 1 000€ au compte 165
- 1 000€ au compte 6068

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

3- Abattage d'arbres dangereux : présentation devis

Trois arbres présentent un danger de part leur proximité d'une habitation. Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Castor et Polux d'un montant de 1 600€ HT pour l'abattage de ces 3 arbres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis présenté.

4- Illuminations de Noël de la Grande Rue : présentation devis

La commission Village propose d'installer sur les 8 candélabres de la Grande Rue des prises pour permettre le branchement de décors lumineux pour les illuminations de fin d'année. Un budget de 4 500€ maximum HT est sollicité à cet effet pour l'installation de prises et l'acquisition de 8 décors « poteau » lumineux.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'enveloppe financière sollicitée. La commission Village est chargée de contacter les fournisseurs de décorations de Noël.

5- Mobilier salle Eiffel : présentation devis

Monsieur le Maire présente divers devis d'acquisition de mobiliers (tables et chariots de rangement) des sociétés ERGOS, SEDI, Comat et Valco.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de la société SEDI pour un montant HT de 7 260.19€ et **autorise** Monsieur le Maire à le signer. L'Assemblée émet le souhait qu'une table soit mise à la disposition avant signature du devis.

6- Convention CITEO : Lutte contre les Déchets Abandonnés (LDA)

Monsieur le Maire présente le projet de convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec l'éco-organisme CITEO.

Cette convention, d'une durée de 5 ans, permettra à la commune d'avoir un soutien financier d'un montant de 562.50€ par an en contrepartie des coûts de nettoyage supportés par la collectivité et des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention, la désignation de Dijon métropole en tant que mandataire du groupement des communes et **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement des communes.

7- Protection sociale complémentaire pour les agents communaux : consultation du CDG 21

En application de l'article 4 du décret n° 2011-1474 concernant la protection sociale complémentaire et le risque prévoyance, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de participer à la consultation du Centre de Gestion de la Côte d'Or (CDG 21) en vue d'une éventuelle adhésion aux contrats qui seront proposés aux personnels communaux.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité,** à valider la démarche.

8- Révision du règlement de location de la salle Eiffel

Compte-tenu de la rénovation de la salle Eiffel il paraît nécessaire de réviser le règlement de location de la salle Eiffel. Monsieur LAPLACETTE présente les modifications envisagées.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal accepte, à l'unanimité,** la nouvelle version du règlement qui entrera en application pour les nouvelles réservations.

9- Participation de la commune de Flavignerot : bibliothèque et feu d'artifice

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe** comme suit les participations annuelles de la commune de Flavignerot :

- Bibliothèque municipale : 1€ par habitant (population légale au 1^{er} janvier)
- Participation au tir du feu d'artifice du 13 juillet : 500€

10- Information et questions diverses

- Distribution de kits gratuits « économiseur d'eau » par ODIVEA le 7 juin
- Fête de la musique le 15 juin
- Feu d'artifice le 13 juillet et repas du 14 juillet
- Opération « Nettoyer la nature » le 28 septembre avec le soutien de l'enseigne Leclerc
- Festival « Golden Coast » les 13 et 14 septembre
- Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025

Séance levée à 21h20

Le Maire,
Gérard HERRMANN

La Secrétaire,
Christine GAVAND TUPINIER